

# OUVERTURE D'UNE MAISON MÉDICALE À L'INSTITUT Arnault Tzanck

EN JANVIER 2025

Le 20 janvier prochain, l'institut Arnault Tzanck et son partenaire *MMF Santé* ouvriront une maison médicale, permettant ainsi d'élargir l'offre de soins et de soulager le service des Urgences, de plus en plus souvent saturé. Il s'agira de la première structure de ce type à Saint-Laurent-du-Var.



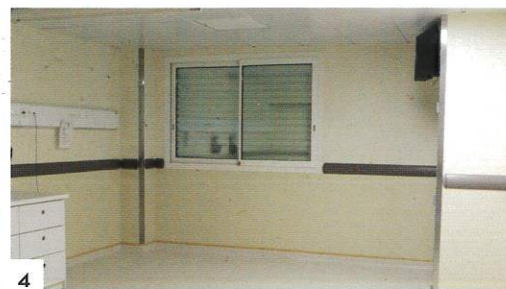
1



2



3



4

1. Une partie de l'équipe de médecins qui effectueront des gardes dans la future Maison Médicale de Saint-Laurent -du-Var. 2. L'équipe des Urgences.  
3. Avant d'être dirigé vers un médecin le patient sera reçu à cet accueil. 4. L'un des quatre box dans lesquels les patients pourront consulter un medecin.



« J'ai des douleurs au ventre mais mon médecin traitant ne peut pas me prendre avant plusieurs jours. » « Mon enfant a très mal aux oreilles mais nous sommes dimanche et je ne peux pas me rendre chez mon pédiatre. » Ces situations du quotidien, qui peuvent générer stress et inquiétude, vont pouvoir être solutionnées très prochainement grâce à l'ouverture de la maison médicale de Saint-Laurent-du-Var. Ce nouveau service de proximité, implanté au cœur de l'institut Arnault Tzanck, vient en effet compléter l'offre de soins déjà existante sur le secteur et offrir aux habitants de Saint-Laurent-du-Var et des communes avoisinantes une solution efficace pour répondre à leurs besoins de santé. Cette initiative permet également de fluidifier le parcours de soins des patients, tout en soutenant le fonctionnement du service des Urgences, dans lequel près de 20 000 personnes sont prises en charge chaque année (voir interview) !

## Compléter l'offre de soins existante sur le secteur

L'ouverture de cette maison médicale est le fruit d'un partenariat entre l'institut Arnault Tzanck et MMF Santé. Composée d'un espace d'accueil avec une borne d'enregistrement, d'un secrétariat spécifique et de quatre salles de consultation, elle offre l'avantage d'être ouverte 7 jours sur 7, de 9h à 20h. Les patients peuvent donc s'y rendre sans rendez-vous et obtenir une consultation avec un médecin généraliste en cas de douleurs, petites blessures et autres symptômes bénins. L'objectif est d'avoir un délai d'attente inférieur à 45 minutes et de poser un diagnostic. Au terme du rendez-vous, le patient peut, selon son cas, obtenir un traitement pour soigner un symptôme bénin, être redirigé vers son médecin traitant voire un spécialiste ou, si son cas le nécessite, être pris en charge par le service des Urgences.

## Ouvert 7j/7, de 9h à 20h, sans rendez-vous

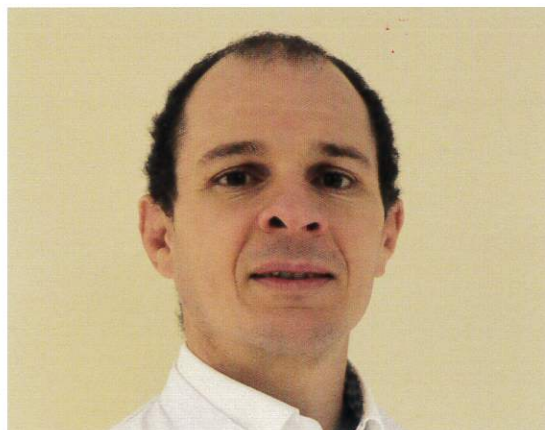
Il s'agit donc d'une alternative permettant de répondre à un besoin de soins spécifique : celui des patients dont les symptômes ne présentent pas de caractère d'urgence mais qui estiment avoir besoin d'une consultation rapide, ne pouvant pas attendre un rendez-vous avec leur médecin traitant. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce type de structure se développe beaucoup depuis quelques années. Une ville de la dimension et la démographie de Saint-Laurent-du-Var se devait elle aussi d'avoir une maison médicale. Ce sera le cas dès le 20 janvier prochain.

## Coordonnées

**Maison médicale de Saint-Laurent-du-Var**  
Institut Arnault Tzanck  
231 avenue du Dr Maurice Donat  
06700 Saint-Laurent-du-Var  
Tél. 04 92 38 88 10  
**Ouverture : 7j/7 de 9h à 20h**

## TROIS QUESTIONS À Michel Salvadori

*Directeur général de l'institut Arnault Tzanck*



### Pourquoi avoir décidé de créer une maison médicale à Saint-Laurent-du-Var ?

Cette décision a été prise à la suite d'un constat. Le service des Urgences de l'institut Arnault Tzanck est de plus en plus saturé, non pas par des patients qui sont en situation d'urgence médicale mais par des patients qui viennent avec des motifs de soins courants qui n'ont aucun caractère de gravité. Lorsqu'une personne a des symptômes et qu'elle ne peut pas obtenir de rendez-vous rapide avec son médecin ou tout simplement lorsqu'elle n'a pas de médecin traitant, elle se rend aux Urgences. Or, avec près de 20 000 personnes prises en charge par an, il devenait nécessaire de créer une structure complémentaire. À la fois pour soulager notre service des Urgences, qui va pouvoir se recentrer sur sa mission première, mais également pour répondre aux besoins de santé de ces patients qui présentent des symptômes bénins et qui auront un accès rapide aux soins courants, avant d'être réorientés vers leur médecin traitant à l'issue de la consultation.

### Le fait que cette maison médicale soit située au sein de l'institut est aussi un atout...

Il y a bien entendu un côté pratique. En fonction du diagnostic posé, le patient a accès rapidement à différents services, y compris pour prendre des rendez-vous : imagerie, radiologie, scanner, laboratoire d'analyses... Et surtout, la maison médicale est distincte mais adossée au service des Urgences. Si l'état de santé du patient le nécessite, il pourra bien entendu y être transféré.

### Quelle relation doit-il y avoir entre la maison médicale et les médecins traitants ?

Le but d'une maison médicale n'est pas du tout de prendre la place du médecin traitant, bien au contraire. Il faut le voir comme une offre de soins complémentaire. Le médecin traitant a le suivi et la connaissance du patient. Il est son référent en matière de santé. La maison médicale répond plutôt à un besoin de consultation non prévisible, non programmée.